



GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'APN

RESPECTER ET PROTÉGER NOTRE MÈRE LA TERRE

BISPHÉNOL A

Vous trouverez ci-joint une fiche de renseignements du gouvernement du Canada sur l'utilisation des biberons.

Bien que cette fiche de renseignements (tirée du site Web « Substances chimiques » du gouvernement du Canada) donne de l'information sur l'utilisation des biberons, la présente fiche sur le bisphénol A (BPA) recommande l'adoption de mesures de précaution. Afin d'agir en toute sécurité, nous conseillons d'employer des biberons et contenants en verre et recommandons de ne pas utiliser, dans la mesure du possible, de contenants en plastique pour chauffer des aliments ou des boissons dans le four à micro-ondes. Cette mesure de précaution doit s'appliquer non seulement aux enfants mais aussi aux femmes enceintes et à celles qui allaitent; des substances chimiques peuvent facilement être transmises de la mère à l'enfant via l'utérus ou l'allaitement au sein.

Pour obtenir plus de renseignements sur le bisphénol A, veuillez communiquer avec le Secteur de la gestion de l'environnement de l'APN.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

473, rue Albert, bureau 810, Ottawa (Ontario) K1R 5B4

Téléphone : 613 241-6789 • Sans frais : 1 866 869-6789 • Télécopieur : 613 241-5808

www.afn.ca



Bisphénol A

Fiche de renseignements¹

Le bisphénol A (BPA) est un produit chimique industriel utilisé dans la fabrication d'un plastique dur transparent, soit le polycarbonate, que l'on trouve dans de nombreux produits de consommation, dont les bouteilles d'eau réutilisables et les biberons. On retrouve également du bisphénol A dans les résines époxy, utilisées comme couche protectrice dans les boîtes de conserve métalliques pour aliments et boissons.

Le gouvernement du Canada prend des mesures.

Le Canada est le premier pays au monde à prendre des mesures à l'égard du bisphénol A dans le cadre de son Plan de gestion des produits chimiques. Ce plan a été lancé en 2006 dans le but d'examiner l'innocuité des produits chimiques utilisés à grande échelle depuis de nombreuses années et d'améliorer nos connaissances sur ces produits. Grâce aux progrès scientifiques, nous sommes maintenant au courant de certains effets potentiellement nuisibles qu'il était impossible de détecter auparavant.

Questions d'intérêt pour la santé

Les recherches actuelles indiquent que le grand public n'a pas lieu de s'inquiéter. En règle générale, la plupart des Canadiens sont exposés à des niveaux très bas de bisphénol A, ce qui signifie qu'il n'y a pas de risque pour la santé.

Nous nous penchons maintenant sur la santé des nouveau-nés et des nourrissons âgés de moins de 18 mois. La science nous suggère que les niveaux d'exposition sont inférieurs à ceux qui pourraient entraîner des effets sur la santé. Toutefois, compte tenu de l'incertitude soulevée dans certaines études sur les effets potentiels de faibles niveaux de bisphénol A, le gouvernement du Canada prend des mesures afin de protéger davantage les nourrissons et les jeunes enfants.

Des études révèlent que la principale source d'exposition chez les nouveau-nés et les nourrissons est le bisphénol A, qui migre du revêtement intérieur des boîtes vers la préparation liquide pour nourrissons et qui migre des biberons en polycarbonate vers le liquide à l'intérieur suivant l'ajout d'eau bouillante.

Par conséquent, le gouvernement du Canada continuera de veiller à ce que le BPA présent dans les préparations pour nourrissons soient maintenus au plus bas niveau, en examinant les soumissions préalables à leur mise en marché, et en continuant à collaborer avec l'industrie de l'emballage des aliments afin de réduire autant que possible les niveaux de BPA dans ces

préparations. Par ailleurs, nous évaluerons aussi des solutions de rechange au BPA présent dans le revêtement interne des boîtes, selon les priorités.

Le gouvernement du Canada compte faire adopter des mesures législatives pour interdire l'importation, la vente et la publicité des biberons en polycarbonate.

Questions d'intérêt pour l'environnement

La science indique que le bisphénol A pénètre l'environnement par les eaux usées et les résidus de lavage et qu'on en a détecté dans les percolats des décharges. En outre, il se décompose lentement dans l'environnement lorsqu'il y a un manque d'oxygène. Compte tenu de la combinaison de cette lente décomposition du bisphénol A et de son utilisation à grande échelle au Canada, au fil du temps, ce produit chimique s'accumulerait dans nos eaux et pourrait être néfaste pour les poissons et d'autres organismes.

À titre préventif, Environnement Canada envisage l'adoption d'un règlement qui établirait une limite quant à la quantité maximale de bisphénol A pouvant être rejetée dans les effluents. Le règlement exigerait également que les installations qui se servent du bisphénol A mettent en œuvre des pratiques de gestion exemplaires afin de veiller à ce qu'il soit manipulé et disposé en toute sécurité. Ces mesures permettront de maintenir les niveaux de bisphénol A rejetés dans l'environnement à des concentrations sécuritaires pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Conseils à l'intention des Canadiens

Le bisphénol A ne présente aucun risque pour la population en général, y compris les adultes, les adolescents et les enfants. Les consommateurs peuvent continuer d'utiliser des bouteilles d'eau en polycarbonate et de consommer des aliments et des boissons en conserve, car les taux d'exposition découlant de ces produits sont très faibles.

Les consommateurs peuvent également continuer d'utiliser des articles de table et des contenants pour entreposage en polycarbonate. Si les Canadiens s'inquiètent de la contamination par le bisphénol A des aliments chauffés dans ces contenants, ils peuvent opter pour des articles en verre, faciles à trouver. D'autres produits contenant du BPA, comme les articles de sport, ne présentent aucun risque pour la santé des Canadiens.

Conseils aux parents et aux surveillants d'enfants

- Si vous continuez d'utiliser des biberons en polycarbonate, on vous recommande de ne pas y verser de l'eau bouillante. Lorsque le bisphénol A entre en contact avec de l'eau très chaude, il se dégage de la bouteille à un taux beaucoup plus élevé.

- Faites bouillir l'eau et laissez-la refroidir dans un contenant sans polycarbonate avant de la transférer dans des biberons. Ce conseil correspond aux directives appropriées pour préparer la préparation pour nourrissons.
- Ces bouteilles peuvent être stérilisées conformément aux directives sur les étiquettes de la préparation pour nourrissons et être lavées dans un lave-vaisselle. On devrait les laisser refroidir à la température de la pièce avant d'y verser la préparation pour nourrissons.
- Les biberons ne doivent pas être réchauffés au four à micro-ondes, car le liquide pourrait se réchauffer de façon inégale et causer des brûlures à votre nourrisson.
- Santé Canada recommande le lait maternel puisqu'il s'agit du meilleur aliment pour la croissance optimale des nouveau-nés et des nourrissons. On recommande l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois de la vie pour un nourrisson à terme et en santé, suivi de l'allaitement continu jusqu'à l'âge de deux ans et après.
- Si l'allaitement n'est pas choisi, la préparation pour nourrissons en boîte demeure le meilleur choix, car les avantages nutritifs dépassent de loin les risques possibles.
- Pour savoir si vos biberons sont en polycarbonate, vérifiez si le chiffre 7 est inscrit au centre du symbole de recyclage au fond de la bouteille. Bien que le chiffre 7 représente une catégorie générale, s'il est accompagné des lettres PC, il s'agit bel et bien de polycarbonate. En l'absence d'un symbole de recyclage, il est impossible de savoir si le biberon contient ou non du polycarbonate.
- Si les parents et les fournisseurs de services sont toujours inquiets à propos des biberons en polycarbonate, il existe plusieurs solutions de rechange.

RÉFÉRENCES

1. Gouvernement du Canada. *Bisphénol A (Fiche de renseignements)*, 17 octobre 2008 [cité le 15 janvier 2009]; page Web : http://www.chemicalsubstanceschimiques.gc.ca/challenge-defi/bisphenol-a_fs-fr_f.html.